

**ALGER**

Alger républicain

Extract of Alger républicain

<http://www.alger-republicain.com/Non-assistance-a-patriote-en.html>

# Non assistance à patriote en danger de mort

- Chroniques et opinions - Chroniques - Au fil des jours -

Publication date: mercredi 2 septembre 2009

## Description:

Vous connaissez tous la nouvelle, l'ancien officier de l'ALN et chef des patriotes qui faisait trembler les terroristes de Souk Ahras, Mohamed Gharbi a été condamné à la peine capitale, le 7 juin, par le tribunal criminel de Guelma.

<a href="IMG/jpg/Mohamed\_Gharbi\_-\_DR.jpg" title="JPEG - 2.8 ko" type="image/jpeg">

---

**Copyright © Alger républicain - Tous droits réservés**

---

**Mohamed Gharbi -DR**Un patriote, ancien moudjahid, GLD dans la lutte anti terroriste, homme d'honneur, condamné à mort à Souk Ahras.



Ça vaut le coup de remonter en arrière pour comprendre : en 1994, Gharbi, aujourd'hui âgé de 72 ans, a constitué le premier groupe de légitime défense (GLD) pour combattre les criminels intégristes de la phalange de la mort, dirigée par Ali Merad, ex-militant du FIS devenu chef régional de l' AIS qui bénéficiera en 2000 de la grâce amnistiante, dans le cadre de la « concorde civile ».

A partir de cette date, Gharbi est l'objet devant sa maison de provocations incessantes et de menaces de mort de la part du criminel amnistié. Gharbi « alerte les services de sécurité, une fois, puis une seconde puis une troisième en vain » (El Watan du 9 juin).

Le 2 février 2001, le chef terroriste exhibe un pistolet et menace Gharbi

« *espèce de taghout, ton jour est venu* ».

Le lendemain, le patriote informe le commandant du secteur militaire et les différents services de sécurité de cette énième menace et prévient qu'il ne pourra pas rester les bras croisés. Aucune réaction de ces services et le 11 du mois il tire une rafale de Kalachnikov et abat le provocateur, puis attend les policiers.

En janvier 2004, Gharbi est condamné à 20 ans de réclusion criminelle. Au cours du procès la veuve du terroriste révèle que son mari avait été doté d'une arme, d'un talkie-walkie et d'une voiture. Gharbi fait appel et sa peine est aggravée, transformée en condamnation à perpétuité en mars 2007. Il fait appel une seconde fois et sa peine est transformée en condamnation à mort.

Il ne s'agit pas d'une injustice ou d'une dérive judiciaire seulement, mais d'un message politique très fort qui annonce une amnistie générale pour tous les terroristes sanguinaires.

Gharbi ne serait pas là où il est si les services de sécurité avaient fait leur travail en mettant fin aux provocations de leur protégé, et en protégeant le patriote en danger de mort !

### **Justice pour Gharbi et solidarité avec ce patriote !**

Au cours de la campagne électorale pour sa réélection Boutéflika dira des ex-terroristes à Tiaret et à Tissemsilt : « *s'ils se sont égarés, il faut qu'ils le reconnaissent devant le peuple algérien, il faut qu'il l'admettent publiquement* » (Liberté du 24 mars)

La réponse de Madani Mezrag ne s'est pas faite attendre puisque dans El Khabar el Ousbouii, le terroriste en chef de l' AIS a légitimé l'assassinat, en 1997, de Abdelhak Benhamouda, ancien secrétaire général de l'UGTA (Le soir d'Algérie du 2 avril).

Aucune autorité du pays, aucun service policier, politique ou judiciaire n'a poursuivi l'auteur de cette apologie du crime et appel aux assassinats politiques !

Comment s'étonner de voir les terroristes de plus en plus enhardis pour réclamer l'impossible des autorités pour se rendre : une vingtaine de terroristes qui ont rejoint les maquis au début des années 1990, dans la région de Lakhdaria,

*« auraient conditionné leur reddition par le paiement par l'Etat d'une somme de 500 millions de centimes pour chacun d'eux, l'annulation des poursuites judiciaires et des verdicts prononcés par contumace à leur encontre dans des procès dans lesquels ils ont été cités comme accusés principaux dans des actions terroristes ayant entraîné assassinat de personnes » (Le Soir d'Algérie du 6 mai).*

## **Non assistance à patriote en danger de mort**

---

Les assassins des 18 gendarmes et 2 civils le 18 juin à Bordj Bou Arréridj pourront exiger d'autres privilèges si la dérive politique officielle n'est pas mise en échec !

.

**Djamel Mouheb**